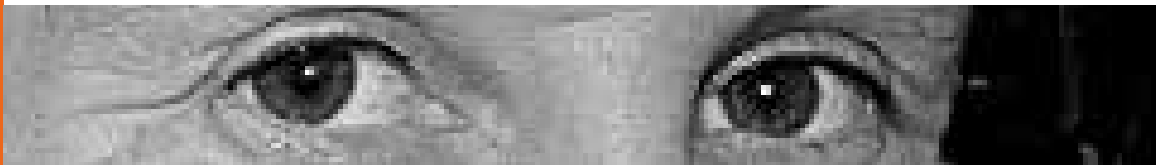




# L'ÉCHO DU SDIS25

#50 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2017

**SDIS25**  
SAPEURS-POMPIERS DU DOUBS



L'ÉCHO DU SDIS 25 LA REVUE DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

VIE DU SDIS

**Faire du sport  
autrement**

PAGES 6-7

L'OPÉRATIONNEL

**Du nouveau pour le  
secours à victimes**

PAGES 3-4-5



LE DOSSIER

**La famille des outils  
de formation mobiles  
est au complet**

PAGE 8-9

LE PORTRAIT

**Dynamisme  
au féminin !**

PAGE 10



télécharger gratuitement  
l'application flashcode  
sur votre mobile

WWW.POMPIERS25.FR



J'ai pu apprécier, lors du congrès national des sapeurs-pompiers de France qui s'est tenu en octobre dernier, une volonté commune de l'Etat, des départements et des sapeurs-pompiers, d'améliorer le service public de proximité du secours d'urgence et de lutte contre les sinistres : par la refondation et la consolidation du volontariat, l'ajustement du réseau des SDIS, la clarification du périmètre des missions, l'anticipation des nouveaux risques (terrorisme, catastrophes naturelles) ou encore les changements concertés des périmètres géographiques des services d'incendie et de secours.

Concernant le SDIS du Doubs, les partenariats se développent autour du volontariat : cette année, le nombre de conventions signées avec les employeurs de sapeurs-pompiers volontaires a triplé. Ces conventionnements permettent de faciliter l'engagement citoyen des sapeurs-pompiers volontaires en les libérant sur leur temps de travail pour participer aux opérations de secours ou suivre des formations pour se perfectionner.

Parallèlement, un accord a été formalisé avec l'Éducation nationale, portant sur quatre axes : favoriser la disponibilité des personnels de l'Éducation Nationale engagés en qualité de sapeurs-pompiers volontaires au sein du SDIS, valoriser l'engagement citoyen des jeunes sapeurs-pompiers et sapeurs-pompiers volontaires au sein des établissements scolaires, favoriser et développer les actions citoyennes destinées aux jeunes en milieu scolaire, promouvoir l'engagement en qualité de jeune sapeur-pompier ou sapeur-pompier volontaire et susciter des vocations auprès des élèves et de leurs familles. Les premières actions conduites nous ont amenés à créer des classes de cadets de la sécurité civile dans les collèges d'Ornans et de Béthoncourt.

Par ailleurs, une convention originale avec le syndicat intercommunal du pays de Quingey et les Francas fixe le cadre d'un dispositif de garde des enfants des sapeurs-pompiers volontaires, scolarisés dans la commune, lorsque leurs parents doivent partir en intervention dans la journée, facilitant ainsi l'engagement citoyen de ces parents durant la journée.

Au niveau immobilier, la politique d'investissement se poursuit, avec notamment l'inauguration du centre d'incendie et de secours d'Orchamps-Vennes fin octobre et la pose de la première pierre de la future construction de celui de Moncey début décembre. Ces nouvelles casernes participent aussi à l'engagement et à la fidélisation de nos sapeurs-pompiers volontaires, en offrant un cadre d'intervention à la fois agréable et adapté à leurs missions.

Enfin, je tenais à exprimer l'immense fierté qui m'a animée lorsque j'ai accompagné, avec le contrôleur général BEAUDOUX, la délégation de sapeurs-pompiers du Doubs reçue à l'Élysée début octobre, en réponse à l'invitation du président de la République. Un bel hommage leur a été rendu pour leur participation à la lutte contre les feux de forêts cet été dans le Sud de la France, en renfort de leurs collègues locaux. Le 10<sup>e</sup> Bataillon des sapeurs-pompiers de France a été également mis à l'honneur lors de cette réception. Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente nouvelle année.



**Christine Bouquin**  
Présidente du Conseil  
départemental  
Présidente du Conseil  
d'administration du SDIS

## LEXIQUE

- CCDSPV** : comité consultatif des sapeurs-pompiers volontaires
- CEPARI** : cellule d'entraînement au port de l'appareil respiratoire isolant
- CEPTI** : cellule d'entraînement aux phénomènes thermiques et aux incendies
- CHSCT** : comité d'hygiène, sécurité et des conditions de travail
- CIS** : centre d'incendie et de secours
- CMIC** : cellule mobile d'intervention chimique (équipe spécialisée)
- CSP** : centre de secours principal
- CTA-CODIS** : centre de traitement des alertes – centre opérationnel départemental d'incendie et de secours
- EAP** : éducateur des activités physiques
- EPI** : équipement de protection individuelle
- FPTSR** : fourgon pompe-tonne secours routier
- GRIMP** : groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux
- SDIS** : service départemental d'incendie et de secours
- SPP** : sapeur-pompier professionnel
- SPV** : sapeur-pompier volontaire
- SSSM** : service de santé et de secours médical
- SSO** : soutien sanitaire opérationnel
- VPC** : véhicule poste de commandement
- VS AV** : véhicule de secours et d'assistance aux victimes
- VTU** : véhicule tous usages

## ■ DU NOUVEAU POUR LE SECOURS À VICTIMES

### ENGAGEMENTS MUTUALISÉS POUR PLUS D'EFFICACITÉ

Depuis avril 2017, plusieurs modules « GFO » (groupe fonctionnel opérationnel) ont été mis en œuvre, et ont déjà permis d'améliorer les engagements pour incendie et secours routier (voir L'écho du SDIS 25 n°48).

Cependant, 75 % de notre activité 2016 relève du secours à personne. C'est pourquoi un nouveau chantier « GFO » a été ouvert par le groupement gestion opérationnelle. L'objectif est d'améliorer la réponse donnée aux victimes tout en optimisant l'engagement des moyens.

C'est ainsi qu'après étude, plusieurs nouveautés ont vu le jour en décembre 2017 :

- possibilité de cumuler les fonctions de chef d'agrès et de conducteur VSAV (véhicule de secours et d'assistance aux victimes) ;
- possibilité de mutualiser les agents du premier secours et du VSAV (véhicule de secours et d'assistance aux victimes) ;
- possibilité d'optimiser certains départs impliquant plusieurs engins (par exemple VSAV-VTU (véhicule tous usages) pour personne ne répondant pas aux appels).

Sur le terrain, ces nouveautés permettront aux personnels engagés en premier secours de monter à bord du VSAV venu en renfort, dans le cas où l'équipage ne serait pas complet. Ainsi, les agents des centres de première intervention auront la possibilité de participer à l'ensemble de la mission SAP (secours à personne).

**Il s'agit de mutualisation et non de recomplètement.**

**Il n'est pas prévu de déclencher un agent en véhicule léger pour recompléter l'armement d'un VSAV déjà sur intervention.**

Pour les agents des centres non dotés de VSAV, cette nouvelle charge opérationnelle s'appliquera graduellement. Ils pourront, en amont, choisir de participer ou non à ces mutualisations en demandant à leur chef de centre de modifier leurs aptitudes. Ils pourront choisir entre :

- assurer uniquement du premier secours,
- ou assurer du premier secours et si nécessaire compléter l'armement d'un VSAV.

### QU'EST-CE QU'UN GFO ?

Les sapeurs-pompiers du centre de traitement de l'alerte sont garants d'un engagement des secours rapide et adapté à la nature de l'intervention. Pour les aider dans cette tâche, ils disposent du logiciel d'aide à la décision ARTEMIS. Ce système informatique est enrichi progressivement de nouveaux modules appelés GFO pour « Groupe Fonctionnel Opérationnel ». Programmés par le groupement gestion opérationnelle, ils augmentent les capacités d'ARTEMIS et permettent un déclenchement des moyens plus précis.

### CE QUI CHANGE POUR LES SAPEURS-POMPIERS

#### CENTRE AVEC VSAV

- Je suis chef d'agrès, je peux cumuler les fonctions chef d'agrès (CA) et conducteur.
- Mon centre n'arme pas un VSAV (véhicule de secours et d'assistance aux victimes) complet, je peux être engagé en binôme (avec ou sans chef d'agrès) pour assurer le premier secours sur mon secteur. Un VSAV sera engagé en renfort.  
S'il arrive incomplet et que j'ai l'aptitude manquante, je monte à son bord pour finir l'intervention.  
Je peux être engagé en VSAV en renfort d'un autre centre déjà sur les lieux en premier secours.
- De préférence mon VSAV comptera 3 sapeurs-pompiers, mais je pourrai partir avec 2 seulement si quelqu'un du premier secours possède l'aptitude manquante.

#### CENTRE SANS VSAV

Le premier secours sera comme aujourd'hui constitué par 2 sapeurs-pompiers avec en priorité un chef d'agrès et un conducteur.

Afin de permettre l'engagement du VSAV (véhicule de secours aux victimes) le plus proche, sur les 2 agents bipés, il sera recherché si possible un agent ayant validé les aptitudes permettant de compléter le VSAV en commençant par la fonction chef d'agrès.

#### J'accepte de compléter un VSAV :

- Le VSAV en renfort se présente complet : j'assure mon intervention comme auparavant.
- Le VSAV en renfort est incomplet (à 2) : je complète son armement pour finir l'intervention.

#### Je ne souhaite pas compléter un VSAV :

- Le VSAV en renfort se présente complet : j'assure mon intervention comme auparavant.
- Le VSAV en renfort est incomplet : je suis forcément conducteur, je ramène le véhicule pendant que mon passager termine l'intervention en VSAV.
- Si les 2 agents du premier secours sont dans ce cas, alors le VSAV qui se rendra sur intervention sera complet.



## UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE VÉHICULES DE SECOURS ET D'ASSISTANCE AUX VICTIMES (VSAV)

Dans le cadre du renouvellement annuel du parc, le SDIS 25 s'est doté de VSAV avec cellule. Ce choix est le fruit d'une réflexion d'un groupe de travail spécifique, composé de membres du groupe médico-secouriste. Différents inconvénients sont en effet récurrents avec les VSAV «fourgons» :

- empattement long du véhicule ;
- rayon de braquage non adapté ;
- ergonomie moyenne du volume intérieur ;
- poids du véhicule proche de 3,5 tonnes, qui, par ajout d'AD Blue, induit un poids supplémentaire ;
- enfoncement du châssis au niveau des portes coulissantes.

Des essais de transfert de matériel dans une cellule ont été réalisés afin d'appréhender l'ergonomie et le rangement dans les coffres et les meubles. Le véhicule étant adapté, le groupement logistique a établi



la définition du besoin en lien avec les utilisateurs. L'achat a été réalisé par le biais de l'UGAP (Union des groupements d'achats publics).

Les personnels de l'atelier et de la plateforme départementale ont réalisé la mise en service et la dotation matériel de chaque engin, avant la livraison des véhicules mi-octobre dans les 5 centres attributaires : Besançon-

Centre, Besançon-Est, Montbéliard, Baume-les-Dames, Pontarlier.

Les référents de ces centres ont été formés aux particularités de ces nouveaux matériels.

Les mécaniciens des ateliers doivent quant à eux, être formés prochainement à la maintenance des équipements.



### QUALITÉS DE CE NOUVEAU PRODUIT

- Ergonomie de cellule offrant une hauteur disponible de 2 mètres sur toute la surface.
- Ergonomie des coffres.
- Mise en place d'une table suspendue pour le confort des victimes.
- Meilleure giration, empattement plus court (L2 au lieu de L3).
- Gain de poids de 300 kg.
- Gestionnaire unique de commande pour l'ensemble des fonctions en cellule et cabine.
- Système RESPIRE qui permet de maintenir la signalisation lumineuse et le chauffage sur intervention en coupant le moteur : diminution des consommations de carburant et des émissions de gaz polluants.
- Balisage renforcé par 1 rampe lumineuse avant.
- Possibilité de reconditionner et transférer la cellule sur un nouveau châssis au bout de 10 ans avec un coût inférieur de 30 % par rapport à une acquisition neuve.

Comme pour chaque véhicule, il est demandé aux utilisateurs et conducteurs de porter une attention particulière à ce nouveau produit. Son coût est supérieur de 4 000 euros à celui d'un VSAV fourgon, et le concept de la cellule impose des réparations en atelier spécialisé (type réparation camion frigorifique). La vigilance est donc de mise lors de l'utilisation, de l'entretien et des déplacements.

## ■ FEU DE CAMION-CITERNE CONTENANT DU POLYCHLORURE DE VINYLE

1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2017, 13 H 51 : LE CODIS ENGAGE UN GROUPE INCENDIE POUR UN CAMION CITERNE EN FEU AU CENTRE VILLE DE L'ISLE-SUR-LE-DOUBS. À SON ARRIVÉE SUR LES LIEUX, LE FOURGON FAIT FACE À UN FEU D'ESSIEU SUR UNE REMORQUE CITERNE, ENTRAINANT SA RUPTURE. DE LA POUDRE S'ÉCOULE ET BEAUCOUP DE FUMÉE BLANCHÂTRE S'ÉLÈVE.

### Premières mesures

Le chauffeur d'origine polonaise a bien réagi en évacuant son ensemble routier de la D683 (axe principal entre Besançon et Montbéliard) et en dételant sa remorque dans une rue moins fréquentée. Son questionnement permet de savoir qu'il transporte 25 tonnes de Polychlorure de Vinyle (PVC) destiné à la production d'encadrement de fenêtre d'une industrie locale.

Rapidement, le chef d'agrès du FPTSR, commande la réalisation d'un périmètre de sécurité, l'établissement d'une lance à débit variable pour l'attaque du sinistre et l'obturation des regards d'eaux pluviales pour

éviter la pollution de la rivière par les eaux d'extinction. Son message adressé au CODIS permet d'alerter l'officier d'astreinte du groupement est qui s'engage et demande des renforts supplémentaires : le véhicule poste de commandement (VPC) Hérimoncourt, une cellule mobile d'intervention chimique (CMIC) et le soutien sanitaire opérationnel (SSO).

### Intervention de la cellule risques chimiques

L'analyse de la situation caractérise une source de danger à 25 tonnes de PVC en poudre, non considéré comme matière dangereuse, mais provoquant :

- un flux toxique de chlore et acide chlorhydrique en se dégradant à la chaleur,
- un apport de matière plastique dans la rivière, dont l'impact reste à définir.

### L'intervention s'organise alors en 3 secteurs avec leurs objectifs propres :

#### Incendie (INC)

- Assurer l'extinction de la citerne.
- Maintenir le périmètre de sécurité.

#### Risques chimiques (RCH)

- S'assurer de l'absence de danger toxique dans les maisons voisines.
- Mesurer l'impact des eaux d'extinction chargées en PVC dans le milieu aquatique.
- Définir les idées de manœuvres pour évacuer le produit sinistré.

#### Soutien sanitaire opérationnel (SSO)

- Assurer la sécurité des personnels engagés.
- Contrôler les primo-intervenants et le conducteur du poids lourd soumis aux fumées toxiques.

Grâce à la gestion interservices de l'évènement, une société a été missionnée par le propriétaire de la remorque pour récupérer le produit sur la chaussée, réparer la remorque puis l'évacuer et enfin nettoyer la chaussée avant sa réouverture.



### ■ BILAN

- Durée d'intervention : 7 heures, feu éteint en 30 min.
- Aucune victime.
- Pollution du milieu aquatique évitée.
- Impact négligeable sur le point de captage pour la distribution d'eau potable en aval.
- Chaussée rouverte à la circulation en moins de 7 heures.

### ■ MOYENS ENGAGÉS

#### 30 sapeurs-pompiers

12 véhicules provenant de 6 centres (L'Isle-sur-le-Doubs, 3 Cantons, Montbéliard, Mandeure, Hérimoncourt et groupement Est).

Autres services : Gendarmerie Nationale, DRI Est, agence régionale de santé, société PROFIALIS (destinataire du chargement), société PRESTA SILO (propriétaire de la remorque), société GESTER.

## ■ CONTRÔLE D'APTITUDE POUR LES SAUVETEURS DU GRIMP

Les personnels spécialisés du groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) se sont retrouvés en septembre et octobre pour leurs tests d'aptitude annuels.

4 sessions de 3 jours ont permis aux 44 sauveteurs et aux 16 chefs d'unité de se soumettre aux épreuves du contrôle d'aptitude opérationnelle, obligatoire pour assurer les interventions du GRIMP.

Parcours technique le long d'une paroi d'une hauteur de 50 m, décrochement d'équipier, ateliers pratiques et évaluation durant la mise en œuvre de différentes techniques secours, manœuvre de nuit, sur paroi et combinée avec deux équipes GRIMP, sont les manœuvres incontournables.

Quelques exercices nouveaux sont venus compléter ce stage :

- manœuvre technique dans un ravin avec décrochement de parapente ;
- simulation d'un accident dans un canyon et évacuation par tyrolienne.

La participation d'infirmiers et médecins de notre SSSM a été appréciée par tous les participants. Les intervenants SSSM avaient déjà été conviés l'an dernier au Contrôle d'Aptitude Opérationnel à Sochaux. Ceux du Groupement Sud le seront l'an prochain. Ainsi, en 3 ans, l'ensemble du personnel SSSM aura été confronté aux contraintes liées au travail en milieu périlleux. Cette participation a permis de préparer la réalité des interventions, où chacun doit trouver sa place.



## ■ ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : DIMINUER LE NOMBRE D'ACCIDENTS EN SERVICE

LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES SONT INHÉRENTES À L'ACTIVITÉ DE SAPEUR-POMPIER ; ELLES PERMETTENT D'ACQUÉRIR UN NIVEAU DE CONDITION PHYSIQUE ET MENTALE ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS ET CONTRAINTES DE LEURS MISSIONS. UN PROFESSIONNEL DOIT Y CONSACRER 2 HEURES PAR GARDE, UN VOLONTAIRE 1 HEURE PAR MOIS. SI TOUTE PRATIQUE PHYSIQUE COMPORTE UN RISQUE, L'ACCIDENTOLOGIE SPORTIVE EXPLOSE EN 2014 (CF. ENCART).

CONSÉQUENCE : UN SURCÔÛT ÉNORME EN TERMES D'ASSURANCES, AUQUEL IL FAUT AJOUTER LA DURÉE D'INDISPONIBILITÉ ET LES SÉQUELLES ÉVENTUELLES POUR LES AGENTS.

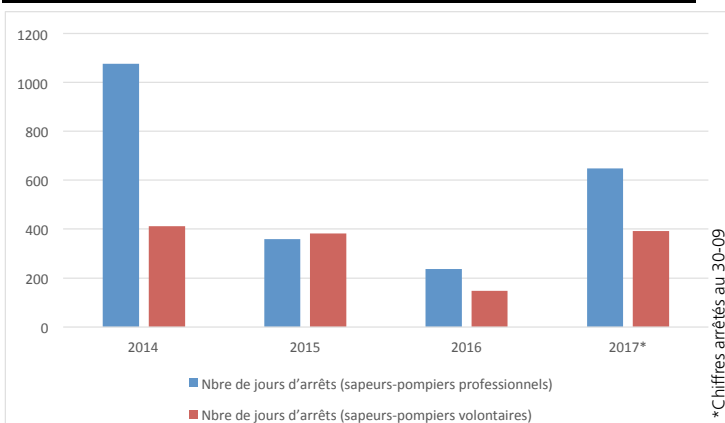
Afin d'enrayer ce phénomène, un groupe de travail constitué d'éducateurs et de conseillers des activités physiques (EAP), de membres du service de santé et de secours médical, de la mission hygiène et sécurité et du groupement emploi et compétences est mis en place en 2015, avec pour objectif une baisse significative de l'accidentologie sportive.

Un constat majeur émerge : la pratique exclusive des sports collectifs lors des deux séances quotidiennes chez les professionnels augmente le risque d'accident et ne permet pas le maintien du capital santé des agents. La nature même de l'activité collective, fortement génératrice de contact et d'engagement, conjuguée au non-respect du temps de réveil musculaire en matinée, explique la hausse du nombre d'accidents sportifs.

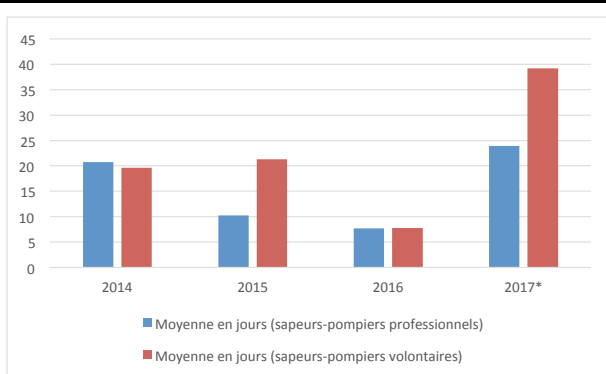
C'est pourquoi il a été décidé que la séance matinale collective au sein des 4 centres de secours principaux serait remplacée par une activité physique individuelle encadrée afin de maintenir la capacité opérationnelle des agents tout au long de leur carrière.

Ainsi, un programme varié et adapté à chacun a été élaboré fin 2016, grâce notamment à l'achat de petits matériels portatifs et multifonctions qui permettent de maintenir en forme différentes parties du corps et ce dans n'importe quel lieu (cf. illustrations). Les sangles de suspension offrent par exemple plusieurs dizaines d'exercices différents afin de travailler l'ensemble des groupes musculaires. Le montant de ces nouvelles acquisitions s'élève à 19 000 € pour les centres d'incendie et de secours de Besançon, Pontarlier, Montbéliard, Audincourt-Valentigney et le centre de traitement de l'alerte.

Evolution du nombre de jours d'arrêts suite aux accidents sportifs



Evolution du nombre de jours d'arrêts moyen



### Petit matériel nomade



## Faire du sport autrement

Le programme fait la part belle à l'endurance via la course à pied ou la natation, et les ateliers de renforcement musculaire, dans lesquels les nouveaux matériels nomades trouvent toute leur place. Le coaching par les EAP présente l'avantage d'adapter totalement la pratique à chaque individu.

Les stades offrent aussi une piste, qui permet un entraînement spécifique pour les épreuves athlétiques sapeur-pompier. Début 2017 un parcours sportif a été aménagé en extérieur dans l'enceinte de la caserne de Pontarlier, pour donner aux sapeurs-pompiers de garde la possibilité de s'entraîner à proximité du centre de secours. A noter aussi la réfection du sol du gymnase, pour un rendu plus amorti, limitant les blessures chroniques type tendinites, douleurs articulaires.... Un nouveau marquage au sol permettra le développement de l'activité badminton afin de varier les activités matinales conformément aux directives sportives départementales de septembre 2015.

La séance de l'après-midi est consacrée au sport collectif : foot, volley, ultimate... selon la météo et les infrastructures locales. Objectif : développer la cohésion, la proprioception(1), la précision et le travail des capacités cardio-pulmonaires de manière ludique (cardio-ludisme et cohésion).

Selon Christophe Jeannerod, EAP au centre d'incendie et de secours de Pontarlier : « les résultats de ces nouvelles pratiques sont très encourageants et ont permis de maintenir la pratique du sport collectif au sein des CSP. Ce nouveau modèle va désormais être déployé auprès des sapeurs-pompiers volontaires. »

Toutefois, on observe une dégradation pour l'année 2017. Ce constat s'explique surtout par la gravité de certains accidents, qui génère un nombre de jours d'arrêt beaucoup plus important (jusqu'à 6 mois). Ce dernier bilan doit inciter les personnels à rester vigilants dans leurs pratiques sportives.

De plus, dès 2018, un « accidenté » du sport devra s'entretenir avec un EAP avant toute reprise d'activité physique, pour établir un programme de ré-athlétisation individuel après blessure et ainsi éviter les rechutes (ex: entorses à répétition).

*(1) la proprioception permet à un individu de connaître la position et les mouvements de son propre corps sans avoir à les observer visuellement*



Parcours sportif à Pontarlier

## Renforcement musculaire



## ■ BILAN ANNUEL HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Chaque année, un rapport faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et de conditions de travail doit être soumis au comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et au comité consultatif départemental de sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV). Pour l'année 2016, le nombre d'accidents se caractérise par une relative stabilisation, tout comme le nombre de jours d'arrêt de travail. Après la baisse de 2015, cette tendance résulte des politiques d'hygiène et de sécurité mises en place, notamment en matière d'équipement de protection individuelle et de pratique du sport.

**Toutefois, l'accidentologie routière en service reste encore marquée, ce qui nécessite de rappeler constamment les règles habituelles de bon comportement au volant.**

### Diffusion de plans de prévention

2016 a également vu l'aboutissement de 2 plans de prévention :

- le plan de prévention des risques psychosociaux ;
- le plan de prévention des risques routiers.

La mise en œuvre de ces 2 plans se déroule actuellement par le biais de différentes actions prescrites dans ce cadre, tel le groupe de veille sur les violences urbaines.

D'autre part, un guide d'hygiène et de sécurité est rédigé. Il est en cours de diffusion auprès des assistants de prévention, il sera diffusé à l'ensemble des personnels du SDIS dans le courant de l'année 2018.

L'ensemble des rapports présentés aux CHSCT et CCDSPV est consultable en ligne sur Intranet/conseil d'administration et instances/CHSCT ou Intranet/conseil d'administration et instances/CCDSPV.



Cellule d'entraînement au port de l'appareil respiratoire isolant



Toiture pédagogique

## ■ LA FAMILLE DES OUTILS DE FORMATION MOBILES EST AU COMPLET

PAR DÉLIBÉRATION DU 14 FÉVRIER 2014, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS VALIDAIT L'ACHAT DE NOUVEAUX OUTILS PÉDAGOGIQUES POUR UN MONTANT DE 1 240 000 €. LA CELLULE D'ENTRAÎNEMENT AU PORT DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (CEPARI) MOBILE ET LES TOITURES PÉDAGOGIQUES SONT LES PREMIERS FRUITS DE CETTE POLITIQUE AMBITIEUSE, ALLIANT EFFICACITÉ PÉDAGOGIQUE ET DÉVELOPPEMENT DU VOLONTARIAT. EN JUIN 2017, LE DERNIER NÉ DE LA FAMILLE MOBILE EST ARRIVÉ. LA CELLULE D'ENTRAÎNEMENT AUX PHÉNOMÈNES THERMIQUES ET AUX INCENDIES (CEPTI) EN IMPOSE AVEC SES MENSURATIONS IMPRESSIONNANTES : 13,72 MÈTRES DE LONG, 2,43 MÈTRES DE LARGE, PLUS DE 4 MÈTRES DE HAUT, ET UN COÛT DE 450 000 €.

### Pourquoi un caisson alimenté au gaz ?

**Le processus d'acquisition de la CEPTI a nécessité plusieurs mois de travail.**

Il a d'abord fallu déterminer le type de caisson adapté aux besoins du SDIS 25 : un caisson feu alimenté au bois ou au gaz ? Cette seule question a fait l'objet de nombreux débats passionnés. En effet, si ces caissons ont des points communs, ils ne permettent pas de répondre aux mêmes objectifs pédagogiques. Ceux du SDIS étaient notamment de confronter tous les nouveaux sapeurs-pompiers à des feux réels au cours de leur formation initiale : le « rapport Pourny » mentionnait déjà en 2003, que trop de sapeurs-pompiers découvrent le « contact » avec le feu lors d'une intervention. L'ambition était aussi de former et perfectionner les agents à l'utilisation des lances à incendie et de les sensibiliser aux dangers des phénomènes thermiques. Le choix s'est ainsi orienté vers un caisson au gaz : il présente notamment l'avantage de pouvoir enchaîner les séquences pédagogiques et donc de pouvoir former un nombre plus important d'agents, sans dégrader l'environnement.



### Un outil complet

La CEPTI a ensuite été le fruit d'un minutieux travail de collaboration entre la société HAAGEN, retenue dans le cadre d'un marché public, et le SDIS 25. En effet, si la société HAAGEN est reconnue pour ses centres d'entraînements fixes au gaz, la fabrication d'une cellule d'entraînement mobile était une première. La société a su répondre aux différentes demandes du SDIS 25. C'est ainsi que la CEPTI dispose :

- de 7 points feu : feu de canapé, *roll over*, feu de bride de gaz, feu de coffret électrique, feu de cuisinière, feu de hotte aspirante, feu de meuble sous escalier. Cette diversité permet aux stagiaires de s'entraîner aux différentes techniques d'attaque en fonction du type de feu ;
- de 3 intensités pour chaque point feu : cela permet de proposer aux stagiaires des séquences pédagogiques progressives ;



- d'équipements permettant de rendre plus réalistes les séquences pédagogiques : un stroboscope pour simuler des arcs électriques, une bande son pour diffuser des bruits d'explosion, des cris, des appels au secours (...), un plancher déstabilisant et enfin une porte « chaude » qui permet de simuler la présence d'un feu derrière une porte (la porte est constituée de panneaux métalliques à l'intérieur desquels sont installées des résistances pilotées depuis le poste de contrôle, ainsi qu'un système de diffusion de fumée par les interstices de la porte, signe précurseur d'accident thermique\*);
- d'une porte fracturable permettant d'utiliser les outils de forçage du SDIS dans le cadre de manœuvres combinées;
- d'un accès en toiture permettant de réaliser des séquences pédagogiques sur le thème des feux de sous-sol;
- d'une cuve de gaz fixe (de 720 litres) qui rend beaucoup plus facile la livraison en gaz et ne nécessite aucune manutention.

\* Pour les cinéphiles, il s'agit de la célèbre scène du film *Backdraft* dans laquelle le feu semble « respirer ».



Simulation de roll over



Feu de cuisinière

Feu de meuble sous escalier



Feu de canapé

## Des séquences pédagogiques progressives

Pour chaque emploi opérationnel des séquences pédagogiques spécifiques ont été élaborées. Elles sont basées sur les compétences attendues de chacun :

- Les équipiers apprennent les règles d'emploi et de sécurité des équipements de protection individuels (EPI). En étant confrontés à des feux réels, ils prennent ainsi conscience de la protection offerte par leurs EPI (cagoule, veste de feu, surpantalon...) mais aussi de la difficulté et des contraintes liées à l'utilisation de l'ARI. Ils sont également confrontés plusieurs fois à des feux réels, selon une progression pédagogique précise permettant de les préparer au mieux à leur première intervention pour feu. Pour chaque séquence pédagogique, les stagiaires sont accompagnés par deux instructeurs qui veillent à leur sécurité pendant qu'un troisième se charge d'animer les scénarii.
- Les chefs d'équipe développent leurs techniques de lance et travaillent les procédures d'engagement, la communication au sein du binôme et le compte-rendu aux chefs d'agrès.

La cellule permet également d'enseigner l'observation des signes précurseurs d'un accident thermique.

- Les chefs d'agrès suivent une séquence semblable à celle du chef d'équipe leur permettant de maintenir et de perfectionner leurs techniques opérationnelles.

Deux sessions de formation des « instructeurs caisson » se sont déroulées en juin et en novembre 2017, ce qui porte le nombre d'instructeurs à 30. Ils auront en charge d'assurer la formation des agents et de développer encore les séquences pédagogiques.

Si des formations ont déjà été organisées avec la CEPTI, c'est en 2018 que la cellule va véritablement commencer son voyage sur les routes de notre département afin d'amener la formation dans les cours des casernes.

### Préparation à l'entrée dans la CEPTI



## ■ DYNAMISME AU FÉMININ !

« LES CORPS DES SAPEURS-POMPIERS PEUVENT ÊTRE COMPOSÉS DE PERSONNELS TANT MASCULINS QUE FÉMININS ». C'EST ACCOMPAGNÉ DE CETTE PHRASE, QUE LE DÉCRET AUTORISANT L'INCORPORATION DES FEMMES AU SEIN DES CORPS DE SAPEURS-POMPIERS EST PARU AU JOURNAL OFFICIEL DU 7 NOVEMBRE 1976. QUARANTE ANS APRÈS, AU GROUPEMENT SUD LE DYNAMISME AU FÉMININ A FAIT SON CHEMIN...



Perrine RIGOLOT et Mylène DHOTE

Cadre hygiène sécurité au sein de l'entreprise SCHRADER à Pontarlier et sapeur-pompier volontaire au centre de Mouthe, Mylène DHOTE a relevé un défi de taille. En effet, après un départ inattendu du chef de centre et une démission de l'adjoint, elle a pris les commandes du centre d'incendie et de secours, secondée par Jean-Michel Saillard. Nommée chef de centre par intérim alors qu'elle est caporal, elle décide de faire la formation d'adaptation à l'emploi (FAE) de sergent qu'elle obtient avec succès. Ses nouvelles fonctions opérationnelles lui ont permis d'asseoir son autorité.

Grâce à l'abnégation et au courage de Mylène, le centre de secours de Mouthe a retrouvé une structure de commandement viable. Ce binôme souriant et plein d'entrain a su fédérer autour de lui.



De son côté, Perrine RIGOLOT, professeur d'histoire géographie, est venue épauler Stéphane BENOÎT, chef du centre d'incendie et de secours de Montperreux.

C'est après la cessation de fonction de son prédécesseur que Stéphane, adjoint à l'époque, a tout naturellement pris le commandement du centre. Celui-ci n'est pas resté seul très longtemps.

Perrine s'est manifestée spontanément pour devenir adjointe au chef de centre. Stéphane a alors indiqué qu'il était rassuré de voir arriver ce renfort au commandement du centre.

Là aussi ce binôme fait preuve d'une complémentarité exemplaire dans la gestion de ce centre du Haut-Doubs. La carrure de Stéphane, associée au sourire de Perrine, sont deux véritables outils de management.

Deux beaux exemples de la féminisation chez les sapeurs-pompiers, 40 ans après la parution de ce décret.



*La famille de Mylène va s'agrandir avec une naissance prévue mi-décembre. Bienvenue au bébé !*

■ **NOUVEAUX CHEFS DE CENTRE À BETHONCOURT, MAÏCHE ET MONTPERREUX**

Trois cérémonies du corps départemental ont eu lieu en septembre et novembre 2017, en présence des autorités et des élus locaux.

- Le 9 septembre, le lieutenant Philippe MICHEL, sapeur-pompier professionnel, a officiellement pris le commandement du centre d'incendie et de secours de Bethoncourt-Sochaux.



- Le 12 septembre, le capitaine Claude VIENOT passait officiellement le commandement du centre d'incendie et de secours de Maïche au lieutenant Mickaël FAIVRE, après avoir occupé la fonction pendant 25 ans. Des attributs de grade ont été remis à 2 sapeurs-pompier récemment promus au grade supérieur.

Lors de ces deux cérémonies, 8 sapeurs-pompier ont été décorés de la médaille d'honneur des sapeurs-pompier par Monsieur LEROUX-HEURTAUX, sous-préfet de l'arrondissement de Montbéliard.

- Le 23 novembre, le sergent Stéphane BENOÎT a officiellement pris le commandement du centre d'incendie et de secours de Montperreux.



■ **INAUGURATION À ORCHAMPS-VENNES**

Opérationnel depuis le 15 mai 2017, le nouveau centre d'incendie et de secours a été officiellement inauguré le 24 octobre dernier, en présence des autorités et des élus locaux. Au cours de cette cérémonie, des attributs de grade ont été remis à 4 sapeurs-pompier récemment promus.



■ **CADETS DE LA SÉCURITÉ CIVILE AU COLLÈGE PIERRE VERNIER D'ORNANS**

Le 18 octobre 2017 a débuté le cursus de formation de cadets de la sécurité civile pour 54 élèves du collège Pierre Vernier d'Ornans, au centre d'incendie et de secours d'Ornans.

Cette 1<sup>re</sup> journée a été consacrée à la cohésion du groupe en participant à plusieurs ateliers : passage au CEPARI, utilisation de lance à eau et d'extincteurs, brancardage, massage cardiaque, recherches de victimes en EPI (équipements de protection individuelle).

Chaque élève suivra par la suite 3 modules de 3 heures qui seront consacrés à :

- l'évacuation en cas d'incendie au sein du collège ;
- la formation aux gestes qui sauvent ;
- l'intervention sur un début d'incendie.

Les principaux objectifs de ces classes de cadets de la sécurité civile sont de favoriser une culture de la sécurité civile, sensibiliser aux comportements de prévention, développer un sens civique chez les jeunes élèves, reconnaître les cadets comme assistants de sécurité lors des exercices d'évacuation et favoriser l'engagement ultérieur des élèves au sein de la sécurité civile (recrutement sapeur-pompier volontaire).



■ **HONNEURS À L'ELYSÉE**

Le 6 octobre, le président de la République Emmanuel MACRON, a organisé une réception en l'honneur des forces de la Sécurité Civile. Tous les services départementaux d'incendie et de secours ayant participé à la lutte contre les feux de forêt dans le sud

de la France cet été ou ayant contribué au soutien des populations après les cyclones dans les Antilles étaient représentés. Des membres du 10<sup>e</sup> bataillon des sapeurs-pompier de France, composé de sapeurs-pompier de Bourgogne-Franche-Comté, et qui a défilé sur les Champs-Élysées le 14 juillet, étaient présents également.

Madame Christine BOUQUIN, présidente du conseil départemental, présidente du conseil d'administration du SDIS 25, le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, directeur départemental des services d'incendie et de secours, et 8 sapeurs-pompier du Doubs étaient présents. Un casque symbolique a été remis au chef de l'État par Nadège OUDOT, du centre d'incendie et de secours d'Amancey, au nom des 250 000 sapeurs-pompier de France.



## ■ DÉPARTS EN RETRAITE



**Jean-Bernard Paraché** a fait valoir ses droits à la retraite après 44 années de service au sein des sapeurs-pompiers du Doubs : il avait intégré le CSP Besançon Canot en 1973 comme SPV. Il était une figure bien connue et appréciée de tous, autant pour ses qualités opérationnelles que son implication dans la formation. Conscientieux et perfectionniste sont les deux maîtres mots qui resteront sur son image. Il pourra maintenant se consacrer pleinement à sa famille et à ses loisirs notamment la pêche.

**Pascal Douard** intègre le centre de secours principal de Besançon en avril 1980. Il évolue dans la profession jusqu'au grade de lieutenant 1<sup>ère</sup> classe et occupe des postes à la fois opérationnels et hors rang au service logistique (gestion du parc matériel roulant). Son contrat parmi nous effectué avec professionnalisme prend fin en décembre 2017.

**Henri Hunneck**, agent de maîtrise principal, a marqué son passage au SDIS 25 du 1<sup>er</sup> juillet 1996 au 1<sup>er</sup> septembre 2017. Il débute sa carrière en 1973 à la carrosserie LOUISSON à Besançon. Après son service national, il poursuit son chemin à la carrosserie GRESSET à Besançon de 1978 à 1980. De 1980 à 1996, il travaille à la Mairie de Besançon avant d'arriver et terminer sa brillante carrière au SDIS 25, au service logistique du groupement ouest.



**Bonne retraite à tous !**

## ■ RÉORGANISATION INTERNE DU SDIS ?

Au cours des dix dernières années le SDIS a connu des évolutions majeures sur tous les plans : sociétal, opérationnel, fonctionnel, administratif et financier. Ainsi, aujourd'hui se pose la question de savoir « comment, dans le contexte actuel, le SDIS peut continuer à assurer la performance du service rendu à la population, tout en maintenant la qualité de vie en service, l'intérêt professionnel ou l'engagement citoyen de l'ensemble de ses personnels ».

Pour y répondre, une étude sur l'organisation et le fonctionnement du SDIS a été lancée à l'automne. La méthode et le calendrier choisis privilégient une démarche participative. Le pilotage du projet a été confié à Odile Deschampt-Monot, cheffe du groupement emploi et compétences, secondée par le commandant Emmanuel Honor. Les premières propositions d'évolution devraient être ébauchées dès le mois de janvier, pour une mise en œuvre en mai, après une période de tests et de validation.

## ■ IMMERSION DES LIEUTENANTS D'AFRIQUE



Le 7 septembre, les sapeurs-pompiers du centre d'incendie et de secours de Besançon-Centre ont accueilli un groupe de 11 lieutenants militaires en formation. Ils appartiennent au 19<sup>e</sup> régiment du Génie, qui, créé à l'époque coloniale en Afrique du Nord, en a conservé le nom.

Pris en charge pour une séance de sport tonique et ludique, les militaires ont pu comprendre les sollicitations physiques et techniques des hommes du feu : la séance de crossfit en binôme (symbole de notre profession) en préparation physique professionnelle (PPP) allie renforcement musculaire, développement cardio-vasculaire, agilité, technicité en tenue de sport, puis contrainte d'une tenue de feu en utilisant du matériel incendie et d'opérations diverses. La matinée s'est poursuivie par un parcours dans la cellule d'entraînement au Port de l'Appareil Respiratoire Isolant (CEPARI). Moment assez intense pour certains d'entre eux, ils ont découvert à quel point cet apprentissage n'est pas aisé.

Les synergies entre les militaires du génie et les sapeurs-pompiers sont nombreuses et cette expérience a été fort enrichissante.

## ■ LE VÉHICULE ATELIER AUTOMOBILE

Afin de pouvoir répondre aux sollicitations mécaniques induites par le parc véhicules du SDIS 25, l'atelier départemental a été doté d'un véhicule « tout terrain », en complément de ses moyens fixes. Mis en service en février 2017, le véhicule atelier (VAT) est utilisé dans le cadre de l'astreinte mécanique déclenchée par le CODIS en dehors des heures d'ouverture des ateliers. Il a été pensé avec nos mécaniciens afin qu'ils assurent leurs missions avec efficacité pour garantir l'opérationnalité des véhicules du SDIS.

### Missions du véhicule et de son équipement :

- assistance sur les opérations en cas de panne de moyen ;
- dépannage des véhicules du SDIS lors des déplacements ;
- dépannage et diagnostic des véhicules immobilisés dans les CIS ;
- engagement potentiel sur des opérations d'envergure ou des manifestations importantes du SDIS, mobilisant un nombre conséquent de véhicules ;
- prise en charge des véhicules accidentés et leur rapatriement.



### Choix du véhicule :

- véhicule de -3,5 tonnes avec une capacité de remorquage de 2,8 tonnes ;
- véhicule Ford Ranger aménagé par la carrosserie BEHM ;
- moteur 2,2 TDCI de 150 cv permettant de tracter la remorque plateau ;
- véhicule équipé d'une rampe de signalisation avec 2 tons et d'un balisage renforcé afin d'assurer la sécurité des personnels.

### Aménagement et armement :

- hard top avec 3 accès ;
- desserte de batteries de rechange ;
- dessertes d'outillage divers dont des câbles de démarrage ;
- matériel de diagnostic ;
- matériel de levage ;
- outils électroportatifs de type visseuse... ;
- matériel de fourniture et quincaillerie.

## ■ CROSS DÉPARTEMENTAL

Près de 500 coureurs se sont retrouvés le 18 novembre dernier à Pont-de-Roide pour le cross départemental.

Un grand merci au personnel du groupement Est et de Pont-de-Roide qui ont grandement œuvré à la réussite de cette journée et bravo à tous les participants !

Les résultats sont disponibles sur Intranet, rubrique Vie du SDIS. Les 5 premiers de chaque catégorie (hors benjamins et minimes) sont qualifiés pour le championnat de France de cross sapeurs-pompiers qui se déroulera le 17 mars 2018 à Moirans (38).

